



## Mot du maire



Chères bénévoles, Chers bénévoles,

Alors que nous entamons le mois d'avril qui souligne la Semaine de l'action bénévole au Québec, permettez-moi de me faire le porte-parole de l'ensemble du conseil municipal pour vous témoigner toute notre reconnaissance.

Le thème de cette 43e édition, Bénévoles : *Créateurs de richesses*, décrit parfaitement notre vision du bénévolat à Terrebonne. Nous le répétons souvent : de par leur apport, leur dévouement, leur humanité et leur service aux citoyens, nos bénévoles sont une précieuse richesse. Chaque geste généreux, libre, volontaire et gratuit posé par eux a un impact immense dans notre collectivité.

Vous êtes près de 5 000 à œuvrer au quotidien avec des clientèles les plus variées les unes des autres. Que ce soit dans le domaine du sport, de l'art, du sociocommunautaire ou de l'aide à la personne, vous animez et nourrissez la vie communautaire de Terrebonne. 115 000 fois merci !

Comme nous le faisons à chaque année, nous soulignerons la Semaine de l'action bénévole avec une soirée conférence donnée en votre honneur. Je vous invite donc personnellement à prendre part à cet événement du 27 avril prochain et j'espère avoir la chance d'échanger en personne avec vous. Tous les détails se retrouvent dans cet Info-Réso.

En terminant, je réitère notre volonté municipale à travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des organismes du milieu. À titre de premiers répondants sur le terrain dans bien des domaines, nous voulons mettre à profit votre expertise et votre expérience afin de définir ensemble les grands projets de notre communauté. À l'instar de la Politique du sport et de l'activité physique, que nous actualiserons selon les commentaires reçus notamment par les organismes du milieu, nous entamerons sous peu une grande réflexion sur la participation citoyenne. Nous espérons compter sur vous pour être une des locomotives de cet important exercice démocratique.

Bonne lecture et encore une fois... MERCI !

**Stéphane Berthe**  
Maire de Terrebonne



**Terrebonne**  
*Une histoire de vie*

## Actualité

### Politique du sport et de l'activité physique

Comme nous l'annonçons dans l'édition précédente de l'Info-Réso, la Ville de Terrebonne est présentement en processus de révision de sa Politique du sport et de l'activité physique. Au total, près de 40 organismes ont participé aux trois consultations et 6 mémoires ont été reçus. Merci de votre participation!

Les travaux ne s'arrêtent toutefois pas là. Le 16 mars dernier une activité de planification avec l'ensemble des directions de la Ville s'est tenue en présence de panélistes experts qui sont venus tour à tour nous présenter des initiatives importantes en matière de saines habitudes de vie, d'inclusion et d'environnements facilitant un mode de vie physiquement actif. La parole est maintenant aux citoyens ! Jusqu'au 30 avril prochain, nous mettrons en ligne un sondage afin de connaître l'opinion citoyenne sur les actions et orientations que devrait adopter la municipalité en matière de sport et d'activité physique. Nous souhaitons une réponse nombreuse et nous ferons tirer 5 cartes Aquavantages et 5 inscriptions gratuites individuelles à notre programmation de loisir automnale.

Nous vous saurions gré de faire le relais de ce sondage auprès de vos membres résidents. Le sondage est disponible au [www.ville.terrebonne.qc.ca](http://www.ville.terrebonne.qc.ca).





## Nouveau Cahier Loisir

La Ville de Terrebonne vous présentera à l'été 2017 un Cahier loisir et vie communautaire complètement renouvelé. La prochaine édition aura une toute nouvelle image et un contenu beaucoup plus concis.

Concrètement, que le formulaire soit complété ou non, les coordonnées des organismes reconnus ou leurs activités régulières apparaîtront suivant la programmation offerte par la Ville dans les sections suivantes : activités sportives, activités aquatiques, activités culturelles, loisirs socio communautaires et activités et ressources communautaires. Dans un esprit de synthèse et à l'ère du numérique où nous souhaitons amener davantage les citoyens à consulter vos sites Web, seule la description de vos activités régulières ouvertes à tous durant la période couverte pourront être publiées. Ainsi, nous ne pourrons plus seulement inscrire vos heures d'ouvertures. Nous serons également plus restrictifs à l'égard des événements soumis, l'objectif étant de présenter uniquement des événements ouverts à tous et se déroulant sur le territoire.

Enfin, cette refonte sera évidemment évolutive. Dans ce contexte, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires à propos de cette nouvelle mouture.



## Semaine d'action bénévole

### Bénévoles : Créateurs de richesses

Semaine de l'action bénévole - 43<sup>ème</sup> édition  
Du 23 avril au 29 avril 2017



Comme chaque année, la Ville de Terrebonne profite de la semaine de l'action bénévole pour souligner l'implication de nombreux citoyens au sein de la communauté. Cette année, les bénévoles sont conviés à une conférence de Madame Josée Boudreault.

Lors de cette soirée, les participants auront le privilège d'assister à la conférence **« Rebondir après l'épreuve » avec Josée Boudreault et son conjoint Louis-Philippe Rivard**. Mme Boudreault viendra partager son histoire et sa façon de traverser les grandes et petites épreuves de la vie avec positivisme.

Cette activité de reconnaissance aura lieu :

- Date :** Jeudi 27 avril 2017
- Lieu :** Auditorium école des Rives  
400, montée Dumais à Terrebonne
- Horaire :** Accueil à 18 h 45  
Conférence à 19 h 30

Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez réserver vos billets (maximum de 6 billets par organisme), en communiquant avec la Direction du loisir et de la vie communautaire au 450 961-2001, poste 4000.





## Mission d'audit, d'examen ou de compilation?

Lorsque vient le temps de produire leurs états financiers, beaucoup d'organismes sans but lucratif s'interrogent sur les différences entre les divers types de vérifications possibles. Voici un aperçu des différents types de missions pouvant être effectuées par un comptable professionnel agréé (CPA).

Les personnes morales incorporées sous la partie 3 de la Loi sur les compagnies au Québec ne sont pas obligées de nommer un auditeur indépendant pour procéder à la vérification de leurs états financiers, à moins qu'elles ne reçoivent des subventions gouvernementales de plus de 250 000 \$.

En effet, l'article 113 de la Loi sur les compagnies, qui impose la nomination d'un vérificateur des comptes, n'est normalement pas applicable aux corporations sans but lucratif au Québec.

Plusieurs conseils d'administration choisissent malgré tout de prévoir cette exigence dans les règlements généraux de leur organisme, ce qui constitue selon nous une sage décision.

Alors, comment déterminer quel type de mission doit être réalisée? Le choix dépend souvent des besoins de l'organisme et des exigences auxquelles il est soumis.

On retrouve trois types de missions de validation des états financiers qui peuvent être réalisées par le comptable professionnel agréé : la mission d'audit, la mission d'examen et la mission de compilation.

La mission d'audit (aussi appelée mission de vérification) est la plus complète et exprime le niveau d'assurance le plus élevé en matière d'exactitude des états financiers. En effet, l'audit fournit une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne contiennent pas d'anomalies significatives, qui résulteraient de fraudes ou d'erreurs. Le CPA procède à des analyses, à des inspections et à des vérifications sur certaines transactions, en fonction des normes d'audit généralement reconnues au Canada. La mission d'audit se conclut par la production d'un rapport de l'auditeur indépendant, dans lequel ce dernier formule une opinion sur la fidélité des états financiers du client.

La mission d'examen permet de valider que les états financiers sont plausibles, donc dignes de confiance. Elle se base sur des demandes d'informations, des procédures analytiques et des entretiens portant sur les informations fournies par l'organisme au CPA. Ce type de service se conclut par un rapport de mission d'examen, qui exprime un niveau d'assurance modéré.

Pour la mission de compilation, à laquelle on fait souvent référence comme « Avis au lecteur », le professionnel recueille les informations auprès du client et les compile pour les présenter sous forme d'état financier. Il veille à l'exactitude arithmétique du regroupement des données. Cependant, il ne donne pas d'opinion et n'exprime aucune assurance à l'égard des états financiers ou des informations qu'il a compilées. Il n'est pas obligatoire que le CPA qui procède à une mission de compilation soit titulaire d'un permis de comptabilité publique(1).

Enfin, l'organisme qui ne souhaite pas avoir recours aux services d'un auditeur indépendant peut également préparer à l'interne son propre rapport, qu'on appelle souvent un « rapport maison ». Ce rapport peut être préparé par les gestionnaires ou les administrateurs, par exemple. Évidemment, ce type de rapport ne possède pas le même niveau de fiabilité que ceux préparés par un CPA, mais il peut s'avérer suffisant pour certains organismes.

Pour de plus amples informations à ce sujet ou afin de déterminer le type de mission le plus appropriée pour votre organisme, il demeure préférable de consulter un professionnel en la matière.

(1) Article 5 de la *Loi sur les comptables professionnels agréés* (c. C-48.1)



Source :  
Service juridique du Regroupement Loisir et Sport du Québec et son  
Centre québécois de services aux associations  
Publication octobre 2016

Pour communiquer avec l'équipe des services professionnels du Regroupement



## Saviez-vous que...

- La fête des bénévoles aura lieu cette année le 9 septembre 2017. Nous gardons la surprise quant à l'artiste mais réservez tout de suite votre journée, nous avons hâte de vous y rencontrer!
- Le 18 avril 2017, la MRC Les Moulins, en partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, organise un premier événement ayant pour objectif de mobiliser les acteurs de la région tout en amorçant une réflexion sur la diversité ethnoculturelle et le vivre ensemble interculturel. Certains d'entre vous avez peut-être été invités mais pour les autres, nous vous tiendrons informés car l'inclusion dans un contexte de diversité, c'est l'affaire de tous!



## Bénévoles en action

### Denis Sarrazin

J'ai commencé à m'impliquer dans le hockey à Terrebonne au début en tant que parent de mes deux garçons. Après avoir connue les matins à 06 :00 pour les pratiques, j'ai décidé de m'impliquer davantage auprès de tous les jeunes et j'ai commencé comme directeur Novice, Atome, Midget et en 2005 j'ai été nommé Bénévole de l'année.

J'ai fait mon entrée dans le conseil d'administration comme V.P. hockey récréation en 2005 pour devenir Président en 2006 le poste que j'occupe aujourd'hui.

### Michelle Sabourin

Étant gérante d'équipe de mes garçons et aidant mon mari dans ses tâches de directeur, je cherchais une façon de m'impliquer davantage dans l'AHMT. En 2005, le poste de trésorière étant disponible, j'ai offert mes services à l'ancien Président et depuis ce temps j'occupe cette fonction. Je suis impliquée aussi pour le Tournoi Atome-Junior de Terrebonne.

Pour nous le bénévolat est l'occasion de vivre notre passion le hockey avec notre collectivité, de se faire de nouveaux amis et d'aider les jeunes de notre association de s'amuser et apprendre le plus beau sport le hockey par l'expertise de nos bénévoles.





# LANCEMENT DE LA 17<sup>E</sup> ÉDITION DU MÉRITE LOISIR LANAUDOIS APPEL DE CANDIDATURES

Pour sa 17<sup>e</sup> édition, Loisir et Sport Lanaudière, en collaboration avec la MRC de Montcalm, annonce la période de mise en candidature du Mérite loisir Lanaudois, événement qui a pour objectif d'honorer les bénévoles qui œuvrent par milliers au sein des six MRC de la région de Lanaudière. Le bénévolat est porteur de valeurs essentielles et est une démarche indispensable pour plusieurs organismes de loisir dans notre région. C'est pourquoi il est primordial de reconnaître le travail des bénévoles. Les proposeurs ont **jusqu'au 10 avril** prochain pour soumettre des candidatures.

Au total, 11 catégories sont présentées :

- Culturelle et scientifique;
- Sport;
- Multisectorielle;
- Jeune relève;
- Plein air;
- Organisme de loisir;
- Événement;

Bénévoles auprès des :

- Personnes handicapées;
- Personnes de 50 ans et plus;
- Réseau du sport étudiant;
- Scouts.

Une nouvelle catégorie s'est ajoutée cette année, soit « Plein air », qui reconnaît un bénévole œuvrant à l'intérieur d'un organisme dédié au plein air.

Le gala reconnaissance du Mérite loisir Lanaudois est l'événement qui dévoilera les 11 récipiendaires et se déroulera le dimanche 4 juin 2017 au Club de golf Montcalm à Saint-Liguori.

Les actions reconnues des candidats doivent être réalisées dans la région de Lanaudière et les postulants doivent habiter la région. Nous vous invitons à soumettre des candidatures et à diffuser cette information dans votre milieu. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au lundi 10 avril 2017. Le dossier de candidature doit inclure le formulaire de mise en candidature dûment complété ainsi qu'une photographie en format électronique si possible du (de la) candidat(e).

Pour obtenir les critères d'admissibilité ainsi que pour l'obtention des formulaires de mise en candidature en format électronique, vous devez communiquer avec Loisir et Sport Lanaudière au 450-588-4443 ou 1-866-588-4443, par courriel au [info@loisir-lanaudiere.qc.ca](mailto:info@loisir-lanaudiere.qc.ca).

## Commentaires et informations

Vous souhaitez nous transmettre vos commentaires à propos de ce bulletin, vous désirez avoir plus d'informations sur une rubrique ou vous aimeriez que l'on traite d'un sujet en particulier, n'hésitez pas à contacter vos répondants municipaux.

L'équipe du Service de soutien à la vie associative – 450 471-8265

- **Raymond Berthiaume** (poste 1364) [raymond.berthiaume@ville.terrebonne.qc.ca](mailto:raymond.berthiaume@ville.terrebonne.qc.ca)
- **Mélanie Drapeau** (poste 1545) [melanie.drapeau@ville.terrebonne.qc.ca](mailto:melanie.drapeau@ville.terrebonne.qc.ca)
- **Nicole Meunier** (poste 1258) [nicole.meunier@ville.terrebonne.qc.ca](mailto:nicole.meunier@ville.terrebonne.qc.ca)
- **Jean-François Lévesque** (poste 1334) [jeanfrancois.levesque@ville.terrebonne.qc.ca](mailto:jeanfrancois.levesque@ville.terrebonne.qc.ca)



Suivez-nous sur  et 

[Twitter.com/@TerrebonneVille](https://twitter.com/TerrebonneVille) et [Facebook.com/VilledeTerrebonne](https://Facebook.com/VilledeTerrebonne)

[www.ville.terrebonne.qc.ca](http://www.ville.terrebonne.qc.ca)